

Embellir votre quartier

14^e arrondissement
Grand Montparnasse
Secteur Edgar Quinet

Compte-rendu de l'atelier participatif



Modalités pratiques

> **Atelier en visioconférence via le logiciel Zoom**

> **Lundi 31/05/2021 de 18h30 à 20h30**

> **Durée : 02h00**

> **Objectifs :** réfléchir collectivement aux futurs aménagements à partir des besoins et premières solutions identifiés lors des balades urbaines en autonomie et à partir des contributions déposées sur idees.paris.fr et lors du point participatif.

> **Déroulé :**

- Accueil des participants et présentation de l'atelier et de son déroulement, par Pascal Beaumard – État d'Esprit Stratis ;
- Mot d'accueil de Carine Petit, maire du 14^e arrondissement de Paris ;
- Rappel des enjeux et objectifs de la démarche Embellir votre quartier, par Pascal Beaumard – État d'Esprit Stratis ;
- Présentation des principaux besoins et des premières solutions identifiées depuis le début de la concertation, par Pascal Beaumard – État d'Esprit Stratis ;
- Phase d'échanges avec les participants ;

Note d'ambiance

> Participation

Une vingtaine de personnes ont participé à cet atelier (pic à 30 participants sur le Zoom).

> **Périmètre de la démarche** : plusieurs thèmes ne relevant pas de la démarche Embellir votre quartier, notamment le sujet des terrasses éphémères et de leur pérennisation, ont été largement évoqués par les participants.

> **Nombre de propositions** : au cours de l'atelier, les participants ont formulé une vingtaine de propositions portant sur les différents secteurs préalablement identifiés, ainsi que sur les rues Vandamme et Émile Richard.

Propositions d'aménagements

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LE QUARTIER

> **Une riveraine** estime que le quartier est globalement agréable. Il serait important de renforcer la végétalisation. Elle souhaiterait que la dimension culturelle du quartier soit mieux mise en évidence.

> **Un riverain** déplore les nuisances sonores causées par les terrasses éphémères rue d'Odessa, ainsi que le fait qu'elles prennent la place de places de livraison.

> **Une riveraine** déplore le fait que l'avenue du Maine et la rue Mouchotte ne soient pas concernées par la démarche (comprises dans le projet urbain Maine-Montparnasse). Il faut prendre en compte les habitants des rues moins commerçantes, qui subissent les reports de circulation. Elle mentionne également les problématiques liées aux terrasses (circulation des piétons sur les trottoirs, notamment PMR; tabac). Elle évoque également la nécessité d'éduquer les cyclistes. Il faut également faire attention aux reports de circulation dans les petites rues.

Carine Petit, maire du 14^e arrondissement, précise qu'il est normal que la question des terrasses revienne de manière prégnante sur ce quartier car il y en a beaucoup. Le but est d'essayer, avec des aménagements d'espace public de qualité, de mieux faire cohabiter les choses. La situation aujourd'hui est exceptionnelle : à partir de l'année prochaine, les extensions de terrasses seront payantes et mieux encadrées.

> **Un riverain** ne voit pas pourquoi les terrasses éphémères devraient perdurer après la crise sanitaire.

> **Un riverain** résidant rue d'Odessa, président du conseil syndical d'une grand copropriété, souhaite qu'il y ait une animation dans le quartier, mais souligne le problème du bruit tardif. Ce problème existait avant les terrasses éphémères. Il évoque la discothèque « Tout le monde en parle » créant de fortes nuisances sonores. Il évoque également la saleté des rues (débordement poubelles). Il pose la question des décisions prises concernant la piétonnisation et les terrasses éphémères, et l'accès voiture pour les riverains quand les rues sont fermées.

> **Une riveraine** rappelle qu'il faut évoquer les abords du square Gaston Baty et du devenir du terrain vague entre les rues Jolivet et de la Gaîté. Elle évoque également le square Yves Klein et les bancs à repeindre.

> **Une riveraine** déplore les nuisances sonores des terrasses éphémères et le fait que les contrôles ne soient pas assurés.

> **Un riverain** trentenaire est plus ouvert au bruit des terrasses, mais avec des limites dans l'heure et le volume du bruit.

Guillaume Durand, adjoint à la maire du 14^e arrondissement en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation et des espaces verts, de la voirie et des mobilités, précise qu'on est dans une phase intermédiaire jusqu'au 30 juin, et que les terrasses sont pleines, ce qui montre qu'il y a un besoin. Tout ne sera pas pérennisé, et la mairie via le RET aura la possibilité de dire oui ou non, au cas par cas. La question du devenir des places de stationnement réquisitionnées se pose aussi (végétalisation possible). La mairie entend bien la question des nuisances sonores (règle de 22h). Il rappelle aussi le bruit des voitures et la volonté d'apaiser la circulation pour le réduire.

Messages du tchat

« Pour le commentaire fait sur le respect des piétons/handicapés/non-fumeurs sur les trottoirs, il visait sa prise en compte même après la période éphémère (car c'était déjà le cas avant cette phase pandémique) - quant au tabac il est important à prendre en compte - d'autant plus en crise pandémique - pour une égalité de liberté et de chances entre fumeurs et non-fumeurs ! »

Carine Petit : « Il est bien prévu de repeindre les bancs en bleu Klein ! »

« Le bleu des bancs n'était pas exactement « bleu Klein » mais le bleu utilisé aussi par la Ville pour les grilles de parc Montsouris par exemple ! »

« Ne serait-il pas possible de rendre plus accessible financièrement les parkings des centres commerciaux ou de la gare, pour les visiteurs ? »

SITES IDENTIFIÉS LORS DES PRÉCÉDENTS TEMPS DE CONCERTATION

RUE DE LA GAÏTE / RUE DU MAINE / RUE POINSOT / ABORDS SQUARE BATY

Rappel des besoins identifiés :

- Sécuriser et faciliter les déplacements de piétons ;
- Embellir les espaces ;
- Garantir les dessertes commerciales et des théâtres.

Pistes envisagées :

- Créer une zone de rencontre : piéton prioritaire et circulation limitée à 20 km/h ;
- Végétaliser davantage dans les alentours du square Gaston Baty ;
- Conserver des espaces de stationnement.

> **Un riverain** pensait que la rue de la Gaîté était déjà une zone de rencontre limitée à 20 km/h. Le problème c'est que ces zones de rencontre ne sont jamais respectées.

> **Un riverain** cite la rue du Commerce dans le 15^e où les espaces de voitures ont été réduits, ce qui limite la vitesse (ralentisseurs, élargissement trottoirs). La rue de la Gaîté pourrait suivre ce modèle en supprimant les places de stationnement. Il souhaiterait que le boulevard Edgar Quinet ait des pistes vélos. Il ne comprend pas pourquoi il n'y a pas de réflexion sur le tunnel de l'avenue du Maine. De manière générale il y a une réflexion à avoir sur la circulation vélo dans le quartier et sur l'éducation au vélo.

> **Une riveraine** demande la mise en place d'un espace vert à la place de l'immeuble détruit aux abords du square Gaston Baty. Il y a également une demande de conserver les places de stationnement d'un seul côté de la rue de la Gaîté. Il y a un manque d'attaches pour les vélos dans plusieurs rues.

> **Une riveraine** évoque la discontinuité des pistes cyclables, qui crée du danger et force à se réinsérer dans la circulation automobile : améliorer la signalisation et la disponibilité des pistes.

> **Une riveraine** trouve que la diminution des places de stationnement est une bonne chose pour réduire la circulation automobile, mais il faut des places de parking en contrepartie. Aux abords du square Gaston Baty, des habitants veulent proposer un projet légèrement modulé qui prend en compte l'extension du square et une petite construction. L'idée sera proposée à la mairie.

Guillaume Durand, adjoint à la maire du 14^e arrondissement en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation et des espaces verts, de la voirie et des mobilités, trouve intéressante l'idée de parkings/arceaux de vélos en entrée de quartier. Cela permettrait de finir à pied. On ne peut à la fois avoir des rues très agréables pour les piétons (terrasses, végétalisation) et un réseau vélo très efficace. Les rues d'Odessa et Gaîté sont commerçantes, sont plutôt à vocation piétonne. Il rappelle que le quartier est très fourni en parkings souterrains: les places de stationnement sont seulement supprimées en surface. Il rappelle que la démarche Embellir votre quartier gère seulement la question de l'espace public (et pas les espaces verts), la question du square Gaston Baty et de l'immeuble détruit se situe donc hors de cette démarche. La mairie s'est engagée à construire du logement social sur cette parcelle.

> **Un riverain** demande si la piste évoquée lors d'une précédente réunion d'ouvrir un accès sur le cimetière du Montparnasse depuis la rue de la Gaîté est toujours d'actualité.

La mairie du 14^{ème} n'a pas souvenir de cette proposition et propose de la remettre dans les propositions d'aménagement.

> **Une riveraine** pose la question de la faisabilité (présence de garages au bout de l'impasse Gaîté puis de tombes).

Messages du tchat

« Pourquoi pas pour le projet alternatif square Gaston Baty mais en attendant ne pourrait-on pas utiliser de manière éphémère l'actuel terrain vague pour y faire un espace vert pour les riverains ? »

BOULEVARD EDGAR QUINET

Rappel des besoins identifiés :

- Apporter des améliorations (marquages – végétalisation) sur tout le boulevard ;
- Apaiser les traversées au niveau de la sortie de métro.

Pistes envisagées :

- *Piétonniser le tronçon entre Gaîté et la partie nord (Odessa – Delambre-Montparnasse) pour pacifier la sortie du métro ;*
- *Apporter des améliorations : marquages aux sols ludiques – améliorer la végétalisation.*

> **Un riverain** demande ce que l'on entend par « piétonniser le tronçon entre Gaîté et la partie nord ».

Carine Petit, maire du 14^e arrondissement, évoque le marché Edgar Quinet : ce tronçon pourrait être rendu à la circulation piétonne et faire une continuité sur tout le long du boulevard Edgar Quinet. Cela implique de réfléchir à un plan de circulation (question du trafic automobile de transit qui doit être restreint à l'avenue du Maine, la rue du Départ, le boulevard Raspail).

> **Un riverain** évoque une proposition faite sur idee.paris.fr ayant reçu beaucoup de votes : supprimer une partie significative des places de stationnement le long du boulevard Edgar Quinet, pour conserver seulement une voie de circulation dans chaque sens, voire une seule en tout ; et une voie de places de parkings. Créer une continuité entre l'actuel terre-plein central et le cimetière du Montparnasse, et un nouveau jardin.

> **Une riveraine** souhaite réagir au plan de circulation présenté par la maire : la circulation risquerait de se reporter boulevard Edgar Quinet avec la piétonnisation des rues Gaîté-Delambre-Odessa. Le problème c'est que la vitesse des voitures est déjà élevée. Elle craint que le phénomène soit amplifié.

> **Une riveraine** approuve le projet de suppression de places de stationnement et de végétalisation. Elle mentionne le bus des enfants du Canal aujourd'hui inutilisable, qui pourrait être transformé en abri en bois, en gardant la même fonction (accueil personnes sans abri).

> **Un riverain** pense qu'il y aura un gros lever de boucliers des commerçants face à la suppression de places de stationnement et à la piétonnisation de voies.

Messages du tchat

Carine Petit : « On travaille avec les enfants du canal à cette transformation. »

« Mettre des dos d'âne sur le Boulevard afin d'éviter les courses de vitesse »

« Est-ce qu'il ne serait pas envisageable de prévoir des places réservées aux commerçants s'il y a un réel besoin ? »

« De nombreux parkings souterrains sont actuellement sous-utilisés à Paris. Donc il faut aussi penser à utiliser ces places pour compenser celles supprimées en extérieur. »

« Bonsoir, attention à la suppression des places de stationnement et report de circulation (boulevard Edgard Quinet et rue Émile Richard car très usées pour les livraisons et les usagers/clients des théâtres/cinéma. Les commerçants sont globalement contre ce type de propositions donc il y a une sensibilisation /accompagnement à faire en amont auprès d'eux. Pour ma part en tant que commerçant je suis favorable mais sans effet rebond. Merci »

« Il faut différencier les places de parking et les places de livraison utilisables par tous les professionnels ainsi que les particuliers pour les déménagements livraisons... La suppression des places de parking ne va pas interdire les déménagements, livraisons, ... »

RUE D'ODESSA / RUE DELAMBRE / RUE DU MONTPARNASSE

Rappel des besoins identifiés :

Affirmer le caractère commercial tout en améliorant les conflits d'usage et en embellissant.

Pistes envisagées :

- Désencombrer les rues ;
- Agrandir les trottoirs ;
- Pérennisation des terrasses éphémères sur stationnement et mailler le reste avec de la végétalisation quand cela est possible.

> **Un riverain** évoque la question des terrasses éphémères et de la végétalisation sur les places de stationnement : cela veut dire qu'il n'y aura plus de place de stationnement dans le quartier. Il est choqué par la pérennisation des terrasses éphémères qui sont sur le caniveau.

La mairie du 14^{ème} précise qu'il ne s'agit pas de pérenniser l'ensemble des terrasses éphémères, mais de réaliser un travail fin avec les commerçants pour savoir lesquels souhaitent pérenniser. Il faut aussi se poser la question des espaces de stationnement libérés (végétalisation possible).

> **Un riverain** indique qu'il y a un manque de places de stationnement pour les artisans souhaitant intervenir dans le quartier.

> **Une riveraine** souligne que sur la rue Delambre se pose la question du stationnement vélo. Possible de faire du stationnement vélo sur la rue du square Delambre.

> **Une riveraine** estime qu'il faudrait avant tout alléger les trottoirs. Dans le quartier, il va y avoir des places de stationnement vélo sécurisées partout. Avant de mettre des arceaux, il faudrait essayer de remplir les stationnements vélo en souterrain.

> **Une riveraine** indique avoir remis à la mairie des propositions pour la rue du Montparnasse (élargissement des trottoirs, végétalisation, piétonnisation sur certaines plages horaires). Il ne faut pas fermer les rues toute la journée : les laisser ouvertes avant 14-15h pour permettre les livraisons. Prévoir des places de livraison et des places de stationnement, notamment pour les PMR.

> **Une riveraine** trouve difficile de piétonniser tout une partie du quartier (problématique pour circulation et livraisons). Il serait opportun de faire une circulation à 30 km/h sur ces rues ; et piétonniser une des rues si nécessaire. Prévoir une voie cyclable sur ces rues.

Messages du chat

« Il y a un stationnement motos rue Delambre ... pourquoi ne pas le transformer en stationnement vélos ? »

« Aussi, il serait bon de créer des contresens cyclistes sur les rues Delambre, Huyghens, etc. »

« Pour l'accès des rues et places de livraison/stationnement (commerçants et habitants) n'est-il pas possible de mettre des bornes rétractables dans les rues secondaires (Rue Vandamme, Rue du Maine, Rue Joséphine Baker) ? Cela temporiserait fortement la circulation des véhicules motorisés. »

RUE HUYGHENS

Rappel des besoins identifiés :

Apaiser les abords du groupe scolaire de cette rue peu habitée.

Pistes envisagées :

- Mise en aire piétonne et fermeture de la rue Huyghens ;
- Végétalisation de l'espace piétonnier récupéré ou autres usages ;
- Piétonisation et végétalisation du square Delambre en lien avec la rue Huyghens.

> **Un riverain** évoque le projet pour la rue Huyghens reçu par les conseils de quartier, qui prévoit que la rue Huyghens soit réservée pour les véhicules de secours et les riverains. La fermeture de la rue ne semble plus envisagée par la mairie.

SQUARE DELAMBRE

Rappel des besoins identifiés :

Végétaliser la rue.

Pistes envisagées :

- *Fermeture de la rue – rue jardin avec ce qui va avec (bancs / etc.).*

> **Un riverain** rappelle que des bancs avaient été installés square Delambre, et que des riverains ont fait une pétition envoyée à la maire pour les enlever car utilisés par jeunes ou sans-abri ou trafiquants. Les bancs ont ensuite été enlevés.

AUTRES SITES MENTIONNÉS PAR LES PARTICIPANTS

RUE VANDAMME

> **Un riverain** présente un constat fait par les riverains: rue et trottoirs étroits, vive allure des véhicules utilitaires, expérimentation d'une rue piétonne le soir appréciée. Leurs propositions: apaisement de la circulation, piétonnisation, suppression du stationnement, aménagement d'une piste vélo. Rue animée: proposition de pérennisation des terrasses éphémères en conservant les limitations horaires; proposer aux commerçants des bancs jardinières. Deux propositions dans idee.paris.fr rejoignent ces propositions de piétonnisation et végétalisation. Des habitants proposent de débitumer la rue, avec pavés pour limiter la vitesse.

> **Un riverain** évoque la Fête de la Bretagne à Edgar Quinet, avec des événements dans des petites rues comme la rue Vandamme, avec la circulation fermée le soir. Ces événements donne vie au quartier. Proposition de fermer la rue à la circulation sur certains évènements. Il souligne aussi que les trottoirs sont étroits: il propose un réaménagement avec des pistes cyclables, via la suppression des places de parking.

Messages du tchat

« Pour l'accès des rues et places de livraison/stationnement (commerçants et habitants) n'est-il pas possible de mettre des bornes rétractables dans les rues secondaires (Rue Vandamme, Rue du Maine, Rue Joséphine Baker) ? Cela temporiserait fortement la circulation des véhicules motorisés. »

RUE ÉMILE RICHARD

> **Une riveraine** mentionne le carrefour hallucinant entre le boulevard Edgar Quinet et le boulevard Edgar Quinet et le chemin labyrinthique pour

les piétons pour traverser. Elle propose pour régler le problème de traiter la rue Émile Richard. Elle propose une végétalisation complète de la rue, en respectant les murs et les platanes ; en fermant l'accès aux voitures mais en gardant une chaussée praticable pour les véhicules de secours et livraison. Cela permettrait d'ouvrir les portes des cimetières en journée et de permettre une circulation piétonne. Mise en place de chicanes pour traversée à pied des vélos.

> **Une riveraine** trouve la rue déjà très végétalisée. Elle trouve la proposition intéressante, mais la rue ne compte quasiment pas d'habitations : dommage qu'il y ait un report de circulation sur les rues très habitées qui subiraient plus de pollution de l'air et sonore. Les dos d'âne pourraient être élargis sur toute la largeur de la rue pour limiter la vitesse.

Messages du tchat

« Je pense qu'aucun cycliste ne mettra jamais pied à terre pour remonter la rue Émile Richard... »

« Alors il lui faudra remonter sur la voie vélo du boulevard Raspail. »

« Pour la rue Émile Richard, il faudrait surtout refaire la chaussée. »